



## INVITATION PRESSE

La Rochelle, le 15/12/2020

### **PRESENTATION DU FUTUR INTERNAT PARTAGÉ DU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT JEAN D'ANGÉLY**

Le Préfet se rendra vendredi matin au Centre Hospitalier de Saint-Jean d'Angély. Alors que les Vals de Saintonge connaissent un problème d'installation des médecins, le projet d'internat rural partagé, porté par le Centre Hospitalier, a vocation à réunir dans une maison commune les internes en stage à l'hôpital, les internes en stage chez un médecin généraliste et les professionnels paramédicaux, afin de créer un lieu de vie partagé. Une salle sera dédiée à la formation médicale continue et à l'encadrement des maîtres de stage par l'université de Poitiers, qui est pleinement intégrée à ce projet. Des aménagements sont également prévus pour offrir des espaces extérieurs aux occupants de l'internat et ainsi renforcer leur qualité de vie.

Cette opération, intégrée au contrat de ruralité, est estimée à 705 000 d'euros. Projet partenarial, elle est soutenue par l'État, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la ville de Saint-Jean-d'Angély. L'État participera à hauteur de 290 000 euros de par sa dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle. Dans le cadre du plan de relance annoncé au mois de septembre, le gouvernement a en effet décidé d'abonder d'un milliard d'euros supplémentaire la DSIL pour l'année 2020, afin d'engager un effort de relance rapide et massif en soutenant des projets renforçant la cohésion territoriale. L'internat s'inscrit pleinement dans la volonté de lutter contre la désertification médicale.

Le préfet de la Charente-Maritime, Nicolas Basselier, se rendra au sein de cet établissement en présence de Fabrice Leburgue, directeur du Centre Hospitalier de Saintonge et de Saint-Jean-d'Angély, et accompagné de Laure Trotin, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, de Madame Catherine Vaure, adjointe au Directeur départemental de l'Agence Régionale de Santé et de Françoise Mesnard, Maire de Saint-Jean d'Angély et Présidente du Conseil de Surveillance :

**vendredi 18 décembre 2020, à 10h10  
18, avenue du Port 17 400 Saint-Jean-d'Angély**

A l'issue d'une conférence de presse et d'une présentation détaillée du futur internat, le préfet de la Charente-Maritime visitera également à cette occasion le chantier du futur pôle de soins de suite et réadaptation de l'hôpital pour lequel la contribution de l'Etat a également été significative.

**La presse est cordialement invitée à cette visite, accréditation demandée avant le jeudi 15h.**

**Dans le contexte sanitaire actuel, les journalistes accrédités devront se présenter au point de rassemblement médias situé au bout de la cour d'honneur de l'hôpital, 18 avenue du Port, 17400 Saint-Jean-d'Angély. Ils ne pourront pénétrer dans le bâtiment qu'en présence de l'agent d'accueil dédié, s'être équipé d'un masque de protection et avoir réalisé une friction hydro alcoolique.**

#### **Contact réservé à la presse**

Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22  
Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur  
CS 70000  
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)  
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)